

libre déterminer les résultats (alors que l'on sait bien que les forts supportent mieux la concurrence que les faibles), ou qu'en proposant que l'on permette à l'entreprise multinationale de prendre des décisions qui requièrent une légitimité plus grande que celle que l'on est disposé à lui reconnaître un peu partout dans le monde.

#### CONCLUSION

Au Canada, on ne connaît pas de cas semble-t-il où la décision d'adopter une politique ou de s'abstenir d'adopter une politique en particulier aurait été influencée par la réaction des filiales étrangères. On ne connaît pas non plus d'exemple de lobbying ou de pressions que les firmes exerceraient sur le gouvernement. Il semble que leur influence s'exerce de façon plus subtile et qu'il est donc difficile de l'identifier clairement. Par exemple, Stephen Clarkson a montré dans l'étude qu'il a faite pour le groupe Watkins que la position des associations patronales en ce qui concerne la place du capital étranger au Canada variait beaucoup selon que l'association comptait ou non parmi ses membres des firmes étrangères. De plus, si les hommes politiques gardent constamment à l'esprit l'importance des firmes étrangères au Canada, les liens très étroits qui unissent le Canada aux Etats-Unis, la nécessité de créer des emplois à tout prix, etc., est-ce que les politiques adoptées ne reflèteront pas implicitement ces conditions sans même que les entreprises aient à exercer des pressions sur le gouvernement? En dernière analyse le jugement politique d'un gouvernement est largement intuitif. On fera un sondage de l'opinion chez l'opposition parlementaire, chez les entreprises, chez les syndicats, etc., les membres du parti au pouvoir tenteront de saisir le pouls de la population par la lecture des journaux, les contacts personnels, etc., et on prendra une décision.